

# PUBLICATION ENQUETE PUBLIQUE D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le demandeur suivant : Guido Bruggen, Schepen Mengelslaan 10, 3770 Riemst

a introduit une demande pour:  
- lotissement

En bref il s'agit d'un lotissement de 2 parcelles

La demande se situe aux adresses :

Rue Maison Blanche 78A, 3790 Fourons et rue Maison Blanche, 78B, 3790 Fourons

La demande se situe sur la parcelle suivante:

<b>Commune</b>	<b>Section</b>	<b>N° de parcelle</b>	<b>Exponent</b>
FOURONS 5 DIV/MOULAND	B	0053	L

L'autorité compétente dans ce domaine pour prendre une décision au sujet de la demande est :  
Le Collège des bourgmestre et échevins

**La demande est à consulter à l'administration communale du 13-08-2021 au 11-09-2021 inclus au service de l'urbanisme à l'adresse suivante : Administration Communale Place Communale 1 3798 Fourons, et ceci uniquement sur rendez-vous – 04 381 99 47.**

Pendant cette période, les avis, les remarques ou les objections doivent être introduits auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins. Cela peut être fait par lettre recommandée ou par lettre avec accusé de réception, ou par le guichet électronique: [www.omgevingsloket.be](http://www.omgevingsloket.be).

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :

Commune de Fourons : voir adresse ci-dessus, ou par courriel électronique [ro@devoor.be](mailto:ro@devoor.be)

Le Guichet de l'Environnement: [www.omgevingsloket.be](http://www.omgevingsloket.be)